

Fiche de données de sécurité
POSTE DE NETTOYAGE DE LENTILLES 8 OZ

Product: SEE380

Revision date: 2018/02/12

Section 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Nom du produit: ZENITH PURE SIGHT LENS CLEANING ANTI-STAT.

Famille chimique: Non disponible.

Usages du produit: Nettoyant pour lentilles.

Fournisseur: Même que le fabricant.

Fabricant: Produits de Sécurité Zenith
22555 Aut. Transcanadienne
Senneville, QC
H9X 3L7.

Numéro de téléphone d'urgence Canutec 613-996-6666.

du fabricant: Chemtrec 800-424-9300.

Section 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH

Classe(s) de dangers pour la Corrosion/irritation de la peau, catégorie 2 Irritant.

santé: Grave dommage/irritation de l'oeil, catégorie 2A Irritant.

Toxicité pour un organe cible spécifique suite à une exposition unique, catégorie 3.

Classe(s) de dangers physiques: Liquide inflammable, catégorie 3.

Classe(s) de dangers pour Aucune classe de risque pour l'environnement.
l'environnement:

Éléments d'étiquette SGH

Symbole:



Mot de signalement: DANGER.

Déclaration(s) de dangers: H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Déclaration(s) de précautions: P264 Nettoyer complètement le visage, les mains et toute peau exposée après une manipulation.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P361 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles, si présentes et facile de le faire. Continuer de rincer.

Autre(s) danger(s): Non disponible.

Section 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

C.A.S.	CONCENTRATION %	Ingrédient
3088-31-1	0-5	SODIUM LAURETH-2 SULFATE
5131-66-8	0-5	ETHER N-BUTYLIQUE DU PROPYLENE GLYCOL
67-63-0	5-15	2-PROPANOL
7732-18-5	65-75	EAU

Section 4: MESURES DE PREMIERS SOINS

- Contact cutané:** Enlever les vêtements contaminés.
Laver la peau avec beaucoup d'eau, pendant au moins 15 minutes.
Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- Contact oculaire:** Consulter un médecin immédiatement.
Éviter d'éclabousser l'oeil intact avec l'eau contaminée.
Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures.
- Inhalation:** Amener la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Si la respiration est arrêtée, une personne qualifiée devrait commencer la respiration artificielle. Obtenir de l'aide médicale.
Faire la réanimation cardio-respiratoire (RCR) s'il n'y a pas de respiration et pas de pouls.
- Ingestion:** Consulter un médecin immédiatement.
Ne pas faire vomir.
Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.
Boire de l'eau pour diluer.

Section 5: MESURES POUR LUTTER CONTRE L'INCENDIE

- Inflammabilité:** Combustible.
- Agents d'extinction:** Dioxyde de carbone.
Poudre sèche.
Une vaporisation d'eau peut être inefficace.
Mousse résistante à l'alcool.
Beaucoup d'eau.

Conditions d'inflammabilité: Chaleur, étincelles et flammes nues.

Procédures spéciales: Appareil respiratoire autonome requis.
Les pompiers doivent porter l'équipement de protection habituel.
Utiliser un brouillard d'eau pour refroidir les contenants fermés.

Sensibilité aux décharges statiques: Prendre des mesures préventives contre les décharges électro-statiques.

Sensibilité aux chocs: Non disponible.

Vitesse de combustion: Non disponible.

Produits de combustion dangereux: Oxydes de carbone (CO, CO₂).

Section 6: MESURES POUR UNE FUITE ACCIDENTELLE

Fuites/Déversements: Absorber avec un matériel absorbant.
Endiguer l'endroit afin d'éviter la propagation du déversement.
Évacuer tout le personnel non essentiel.
Empêcher l'écoulement dans les drains, les égouts et autres cours d'eau.
Ne pas toucher au produit répandu.
Arrêter la fuite s'il n'y a pas de risque.
Porter un équipement de protection individuel.
Ne pas fumer dans la zone du déversement.
Utiliser des outils anti-étincelles.
Aérer. Éliminer toutes les sources d'allumage.
Utiliser des outils anti-étincelles.
Pas de torches dans la zone de déversement.
Pelleter.
Placer dans un contenant approprié pour l'élimination.
Aviser les autorités appropriées tel qu'exigé.
Ne pas marcher à travers la matière déversée.
Si nécessaire, neutraliser en utilisant une matière tampon adéquate (acide avec carbonate de soude ou base avec acide phosphorique).

Section 7: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Procédures de manipulation: Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.
Éviter de respirer les vapeurs/fumées.
Utiliser une ventilation adéquate.
Se laver complètement après l'utilisation, particulièrement avant de manger ou de fumer.
Porter un équipement de protection individuel approprié à la tâche.
Se référer à l'étiquette.
Les contenants vides renfermant des résidus peuvent constituer un danger.
Utiliser les bonnes procédures de mise à la terre.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Ne pas fumer durant la manipulation ou dans le lieu d'entreposage.
Relier les contenants et mettre à la masse durant le transfert du liquide.
Ne pas pressuriser, couper, chauffer, ou souder les contenants vides.
Utiliser avec un équipement à l'épreuve d'explosions.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
Ne pas réutiliser les contenants.
Ne pas couper au chalumeau, faire du brasage ou souder sans un respirateur approuvé par NIOSH.
Jeter les objets de cuir qui sont contaminés.
L'application sur des surfaces chaudes demande une attention spéciale.
Pour usage extérieur seulement.

Éviter une chute libre du liquide.

Procédures d'entreposage: Entreposer à l'écart des matières incompatibles.
Éviter l'exposition directe aux rayons solaires.
Ne pas fumer.
Entreposer sous 48.8°C (120°F).
A l'écart des surfaces chaudes.
Garder les contenants hermétiquement fermés.
Entreposer dans un contenant proprement étiqueté.
Entreposer les contenants debout.
Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré.
Garder sous clef.
Inspecter périodiquement pour des dommages.
Inspecter régulièrement les contenants afin de détecter des signes de fuites.
Afficher "Interdiction de fumer ou de flamme nue".
Entreposer loin des aliments et des boissons.
Garder dans un endroit à l'épreuve du feu.
A l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.

Section 8: CONTROLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Gants/Type:



Des gants résistant aux produits chimiques.
Gants de néoprène.
Caoutchouc de butyle.
Gants de polyéthylène.
Gants d'alcool polyvinyle.
Caoutchouc naturel.
Gants de chlorure de polyvinyle.
Des gants imperméables.
Gants NBR.
Gants de viton.
Gants stratifiés d'éthyle vinyle d'alcool.
Polyéthylène chloré.

Respiratoire/Type: Si la VLE est dépassée.



Pour urgence: appareil respiratoire autonome.
Appareil respiratoire à air filtré ou à adduction d'air homologué par NIOSH/MSHA.
Pour les particules, un respirateur à particules (des filtres NIOSH Type N95 ou mieux) peut être porté
Si des particules d'huile (comme les lubrifiants, glycérine fluides de coupe, etc) sont présentes, utiliser un filtre NIOSH de Type R ou P
Pour un niveau supérieur de protection, utiliser une protection respiratoire à adduction d'air, pression positive ou un appareil de protection respiratoire isolant autonome ou si les niveaux d'oxygène sont inférieurs à 19.5% ou sont inconnus.

Oeil/Type:



Lunettes de sécurité.



Des lunettes de sécurité antiéclaboussures pour produits chimiques ou un écran facial.

Chaussures/Type: Chaussures imperméables.

Vêtements/Type: Combinaison.
Vêtements imperméables.
Tablier de caoutchouc.

Autres/Type: Une douche oculaire devrait être à proximité.
Une douche d'urgence devrait être à proximité.

Exigences pour la ventilation: Aspiration localisée et/ou ventilation mécanique pour maintenir l'exposition en dessous de la VLE.

Limite d'exposition du produit: Il n'y a pas de limite d'exposition établie pour le produit.

Ingrédients:

C.A.S.	Ingrédient	VLE
3088-31-1	SODIUM LAURETH-2 SULFATE	NON DISPONIBLE
5131-66-8	ETHER N-BUTYLIQUE DU PROPYLENE GLYCOL	NON DISPONIBLE
67-63-0	2-PROPANOL	200 PPM
7732-18-5	EAU	NON DISPONIBLE

Section 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique: Liquide.

Odeur et apparence: Odeur d'alcool.
Blanc eau.

Seuil olfactif (ppm): Non disponible.

pH: Non disponible.

Point d'ébullition (°C): 80-171.

Point de congélation (°C): Non disponible.

Point d'éclair (°C), méthode: Cleveland Vase Ouvert.
38

Température d'auto-inflammation (°C): 371°C (700°F).

Pouvoir explosif: Lorsqu'ils sont exposés à une chaleur extrême, les contenants fermés peuvent se briser ou exploser par l'augmentation de la pression à l'intérieur.

Tension de vapeur (mmHg): @ 20°C (68°F).
8.7

Par poids: Non disponible.

Densité @ 20°C: (eau = 1).
0.965

Poids spécifique: 0.964

Densité de vapeur (air=1): 3.9

Taux d'évaporation (acétate butylique = 1): Sans objet.

Solubilité dans l'eau (%): Appréciable.

Coefficient de partage eau/huile: Non disponible.

COV: 18.2%, 146.2 g/l, 1.2 lbs/gal.

Section 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Stabilité du produit:** Stable sous des conditions normales.
- Conditions d'instabilité:** Contact avec des substances incompatibles.
Flammes nues.
Chaleur.
- Polymérisation dangereuse:** N'aura pas lieu.
- Substances incompatibles:** Comburants puissants.
- Produits dangereux de décomposition:** Voir produits de combustion dangereux.

Section 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Effets d'une exposition aiguë

- Voies d'exposition:** Contact oculaire, contact cutané, absorption par la peau, inhalation et ingestion.
- Contact oculaire:** Vision brouillée.
Irritant.
Cause le larmolement et les rougeurs.
- Contact cutané:** Irritant.
Effet dégraissant.
Dermatite.
- Absorption par la peau:** L'absorption à travers la peau accroît l'exposition.
- Inhalation:** Nocif si inhalé.
Irritant pour les voies respiratoires.
Peut causer une dépression du système nerveux central.
Anesthésique.
- Ingestion:** Peut causer des nausées, des vomissements et de la diarrhée.
Peut causer une irritation abdominale.
- Les effets d'exposition chronique:** Peut causer des dommages à un organe-cible.
Les désordres d'organe cible préexistants peuvent être aggravés par une surexposition de ce produit.
- Capacité de sensibilisation du produit:** Pas un sensibilisateur.
- Effets cancérigènes:** Non répertorié comme étant cancérigène.
- Effets sur la reproduction:** Aucun connu.
- Effets tératogènes:** Aucun connu.
- Effets mutagènes:** Aucun connu.
- Produits synergiques:** Non disponible.
- DL50 du produit, espèces et voie d'administration:** Aucune valeur DL50 établie pour le produit.
- CL50 du produit, espèces et voie d'administration:** Aucune valeur CL50 établie pour le produit.

Ingédients:	C.A.S.	Ingédient	DL50	CL50
	3088-31-1	SODIUM LAURETH-2 SULFATE	NON DISPONIBLE	NON DISPONIBLE
	5131-66-8	ETHER N-BUTYLIQUE DU PROPYLENE GLYCOL	5660 UL/KG ORALE RAT 3100 MG/KG LAPIN DERMIQUE	NON DISPONIBLE
	67-63-0	2-PROPANOL	5000 MG/KG ORALE RAT 3600 MG/KG SOURIS ORAL 6410 MG/KG LAPIN ORAL 12,800 MG/KG LAPIN DERMIQUE	53,000 MG/M3 SOURIS INHALATION 72,600 MG/M3 INHALATION RAT 16,000 PPM/8H INHALATION RAT
	7732-18-5	EAU	> 90 ML/KG ORALE RAT	NON DISPONIBLE

Section 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Résultat pour l'environnement: Aucune donnée en ce moment.

Toxicité de l'environnement: Aucune donnée en ce moment.

Section 13: CONSIDÉRATION POUR L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets: Selon les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.
 Incinération ou enfouissement sanitaire conformément aux lois et règlements locaux.
 Recycler les déchets lorsque possible.

Section 14: INFORMATION POUR LE TRANSPORT

Classification du TMD: ok

Instructions spéciales: N'est pas réglementé dans les contenants < 119 gallons.

Section 15: INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

Statut de la LIS: La(les) substance(s) mentionnée(s) dans la section 2 apparai(ssen)t sur la Liste Intérieure des Substances.

Section 16: INFORMATION ADDITIONNELLE

Données préparées par: Systèmes Informatiques Conforme-Action
 Une division de 2843471 Canada Inc.
 1840 Transcanadienne, suite 101
 Dorval, QC H9P 1H7
 Tel: (514) 683-2060
 Fax:(514) 683-1445
 support@netmsds.com.

Date de la dernière révision FDS: 2015/02/28.

Cette Fiche Signalétique a été générer par *Conforme-Plus* Service d'Application. Visitez nous www.netmsds.com.